

N°39 - Juillet 2022

Infos **DUNIÈRE** sur Eyrieux

SOMMAIRE

Édito 2
Conseil municipal 3
Vie municipale 4-6
CCAS 7
Agenda 8



7 juin 2022



Chers(es) Duniérois(es)

Comme chaque année, à l'approche de l'été, Dunière connaîtra **une période animée** grâce aux associations de la commune, au CCAS et aux fidèles bénévoles. On retrouvera les traditionnelles festivités : **Fête de l'été le 23 juillet, une nouveauté le 30 juillet avec le marché nocturne, la Brasucade le 12 Août.**

En ce début juillet, le rideau est tombé sur l'année scolaire et **malheureusement malgré tous nos efforts, le rideau est tombé également sur notre école**, ce cœur battant de notre village. Nous avons la possibilité de conserver l'école, mais pour ce faire il fallait scolariser minimum huit élèves, alors que seulement trois s'étaient inscrits. Nombreux sont les parents qui ont fait le choix du modernisme de l'école du village voisin, c'est leur choix et je le respecte... même si avec plus de solidarité nous aurions pu conserver ce service public car plus de vingt petits duniérois sont scolarisés en maternelle et en élémentaire. Après deux ans d'absence, nous avons renouvelé avec la tradition en **accueillant les nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune.** Un moment d'échange et de convivialité.

Au cours du second semestre, nous allons consolider l'entrée de la route qui mène au quartier du Pont. Ces travaux après l'acquisition du terrain aux consorts GIRAUD vont permettre de **créer un parking de sept places.** Après plusieurs mois de jugement, le **juge de l'expropriation vient d'ordonner l'expropriation** immédiate des terrains zone de Coucadoux. C'est un moment qui devrait nous réjouir et **permettre au projet EPHAD de rentrer maintenant dans une phase beaucoup plus opérationnelle.** Tel n'en sera pas le cas. En effet, les services du département de l'Ardèche remettent en cause l'implantation du futur EHPAD sur notre commune. Ils ont sollicité les DIACONESSES DE REUILLY afin de mener de nouvelles études pour une éventuelle implantation sur d'autres communes toutes proches. Affaire à suivre !

L'équipe municipale et moi même vous souhaitons une bonne et agréable lecture, ainsi que **d'excellentes vacances et de bons moments conviviaux en famille à Dunière ou ailleurs.**

Gérard Brosse

Mairie de Dunière sur Eyrieux
Tél: 04 75 65 23 13
www.dunieresureyrieux.fr
Courriel : mairie.dunieresureyrieux@gmail.com
Directeur de publication : Gérard Brosse
Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, Isabelle ICARD
Crédits photos : mediabasics.fr, mairie
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : GRAPHÉOL

Lors du dernier conseil municipal les élus ont modifié le projet PLU pour tenir compte des observations et/ou des recommandations formulées par les personnes publiques consultées, de l'avis de la CDPENAF et des observations du public lors de l'enquête publique, étant précisé que ces modifications ne portent pas atteinte à l'économie générale du PLU. Les modifications portent sur les points suivants :

- 1. Le règlement graphique est modifié pour :**
 - supprimer la zone AUF, reclassée en zone N,
 - retirer l'OAP au sud de la RD et ajouter la protection des jardins sur les parcelles A 1367, 1368, 1369, 977, 978, 979, 980, 981,
 - étendre l'OAP de la zone AUe sur une parcelle communale classée en UB (B 1973),
 - supprimer les ER 3 et 5,
 - agrandir les zones A sur les secteurs des Riailles et des Cabanes, en réduisant la zone N.
- 2. Le règlement écrit est modifié pour :**
 - mettre en cohérence l'OAP et le règlement de la zone AUe en autorisant les commerces, les logements, les services publics,
 - ajouter la référence au PPRI dans les zones A et N,
 - augmenter l'emprise de la bande tampon de 5 à 10 m le long des cours d'eau,
 - ajouter que les obligations légales de débroussaillage constituent un axe prioritaire de la politique nationale de défense des forêts contre l'incendie,
 - préciser que les coupes sont soumises à déclaration préalable dans les espaces boisés classés à l'exception de celles citées dans l'arrêté préfectoral n° 2008-11- 25 du 28 avril 2008 portant dispense de déclaration de coupe d'arbres en EBC à conserver. En dehors des EBC, elles sont réglementées par le code forestier,
 - ajouter les prescriptions relatives aux jar-

- dins protégés dans le règlement graphique,
 - retirer le règlement de la zone AUF,
 - laisser la possibilité d'autoriser les annexes et les piscines aux habitations existantes dans la zone naturelle comme en zone agricole,
 - ajouter en annexe du règlement la liste noire des espèces exotiques au caractère envahissant,
 - réduire le recul des constructions par rapport à l'alignement actuel ou futur des voies de 10 à 3 m en zone agricole
- 3. Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sont modifiées pour :**
 - ajouter un calendrier des travaux adapté à la phénologie des espèces,
 - mettre en cohérence le texte et les schémas pour les OAP des secteurs AUa1,2,3 et AUa5 concernant le type de logements attendus (intermédiaire/groupé/individuel) en laissant la possibilité de logements intermédiaires ou groupés
 - 4. Le rapport de présentation est modifié pour :**
 - ajouter la référence au Plan Départemental de Protection de la Forêt Contre les Incendies 2015-2025 et du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs de 2014,
 - préciser que le PLU devra faire l'évaluation de sa mise en oeuvre au bout de 6 ans,
 - indiquer la présence d'un ancien site industriel potentiellement pollué, identifié sur la base de données BASIAS,
 - prendre en compte les adaptations apportées au projet.
 - 5. Les annexes sont modifiées pour :**
 - ajouter le rapport de présentation du PPRI
 - ajouter l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'emploi du feu et du débroussaillage obligatoire dans le cadre de la prévention des incendies de forêts dans le département de l'Ardèche.

de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en intégrant les modifications proposées.

La seconde délibération portait sur l'autorisation donnée à EPORA de renoncer à la condition suspensive d'acquiescer les biens par la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Suivant la délibération du conseil municipal de la commune de Dunière sur Eyrieux en date du 5 avril 2022, le Maire a rappelé à l'assemblée sa volonté d'acquiescer les terrains situés zone de Coucadou, pour partie sous compromis avec date butoir au 15 juillet 2022, et pour le reste, déclaré d'utilité publique. Dans ce cadre, le conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à faire appel à l'Etablissement Public Foncier (EPORA) qui se chargera de financer l'acquisition de l'ensemble des terrains à la date du 15 juillet 2022. La commune s'engagera en contrepartie à acquiescer dans un délai de 4 ans l'ensemble des parcelles de la zone de Coucadou pour un montant maximum de 600 000€. Pour procéder aux ventes amiables qui interviendront au plus tard le 15 juillet 2022, le Maire propose à l'assemblée que l'EPORA renonce à la condition suspensive qui énonce que les expropriations, concernant les ventes non réalisables à l'amiable, soient régularisées le même jour que celles réalisables à l'amiable. La procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique qui concerne les parcelles cadastrées B 180 et 181 sera menée en parallèle des acquisitions amiables. Le conseil a autorisé EPORA à renoncer à la condition suspensive d'acquiescer les biens par la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les élus ont approuvé à l'unanimité le projet



Aquatiris
Les Jardins d'Assainissement

Bureau d'étude hydrobiologique et assainissement
Membre du réseau Aquatiris
Les Combes, 07360 DUNIÈRE SUR EYRIEUX
Laurent VIDAL • 06 80 01 45 64
ardecheau@gmail.com • laurent.vidal@aquatiris.fr



**Maçonnerie
Charpente-Couverture**
www.chazalmaconnerie.fr

180, rue de Praly
07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tél. : 04 75 66 31 85
Mail : chazalm.seec@gmail.com



sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Bruas
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

TOUPARGEL
LE BON S'INVITE CHEZ VOUS

MON MARCHÉ MON ÉPICERIE MES SURGELÉS

Toutes vos courses vraiment partout !
3040 Service à la carte
toupargel.fr

MENUISERIE Antouly
FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
ESCALIERS - FERMETURES
AGENCEMENTS - USINAGES CN

Quartier Champel - LES OLLIÈRES / EYRIEUX
04 75 66 22 61
antouly.eric@orange.fr / www.menuiserie-antouly.fr

Électricité générale
Pascal BÉNÉFICE
La Faurie
07360 Dunière sur Eyrieux

Tél/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07
pascal.benefice@wanadoo.fr

MR FRÉDÉRIC MARTEL
PLOMBIER
frédéricmartel0308@orange.fr
04.75.64.83.14
06.43.81.58.60

FRED'EAU
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage
dépannage, entretien, fioul
le pont
rd 120
07360 Dunière sur Eyrieux

ÉLECTIONS

COMMUNE DE
DUNIÈRE-SUR-EYRIEUX
1ÈRE CIRCONSCRIPTION

Résultats de la commune au 2^d tour

LISTE DES CANDIDATS	NUANCES	VOIX	% INSCRITS	% EXPRIMÉS
M. Hervé SAULIGNAC	DVG	159	43,21	75,00
Mme Céline PORQUET	RN	53	14,40	25,00

NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
368 Inscrits		
139 Abstentions	37,77	
229 Votants	62,23	
14 Blancs	3,80	6,11
3 Nuls	0,82	1,31
212 Exprimés	57,61	92,58

POUR RAPPEL

Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Hervé SAULIGNAC	DVG	122	33,15	52,14
Mme Séverine GINEYS	ENS	36	9,78	15,38
Mme Céline PORQUET	RN	28	7,61	11,97
M. Michel VALLA	DVD	20	5,43	8,55
Mme Marie Elisabeth FLACH	REC	8	2,17	3,42
Mme Muriel VANDER DONCKT	DXG	6	1,63	2,56
M. Boris TZAPRENKO	ECO	5	1,36	2,14
M. Pascal CHAMBONNET	DXG	4	1,09	1,71
Mme Clara MADEIRA	REG	3	0,82	1,28
M. Erick LE LOHER	DSV	2	0,54	0,85

Nombre	% Inscrits	% Votants
368 Inscrits		
130 Abstentions	35,33	
238 Votants	64,67	
3 Blancs	0,82	1,26
1 Nuls	0,27	0,42
234 Exprimés	63,59	98,32



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année la cérémonie du 8 mai se déroulait à Saint-Fortunat en présence des jeunes sapeurs pompiers de la Voulte, de l'UFAC, des populations des deux villages et des élus. Un hommage a été rendu à tous les soldats morts pour la France.



ÉCLAIRAGE

Les élus de Dunière s'étaient engagés dans leur programme électoral à expérimenter l'extinction de l'éclairage public de 00h à 5 h. Une réunion publique avait été organisée en octobre dernier auprès de la population, ce qui avait permis d'expliquer les avantages d'une telle mesure. Voilà c'est chose faite, même si le réglage des horloges astronomiques a été compliqué à paramétrer. Cette action est à la fois écologique et économique, puisque le maire estime une économie sur la facture «éclairage public» de l'ordre de 40 à 50 %.

En effet les animaux, particulièrement les oiseaux et les insectes, ont besoin de l'alternance naturelle du jour et de la nuit pour leur équilibre, voire pour subsister. Ces 25 dernières années, 75 % des insectes et 30 % des oiseaux ont disparu. Le fait d'éteindre l'éclairage public pendant quelques heures permet aux espèces de retrouver leur cycle naturel. La commune installera des panneaux en entrée d'agglomération pour en informer les automobilistes. Une mesure de sobriété énergétique et écologique simple à mettre en œuvre et rapidement payante pour la collectivité.

NOUVEAUX ARRIVANTS



Après deux années d'interruption, le maire et les élus ont renoué avec la tradition lors d'une rencontre avec les nouveaux habitants de la commune. L'occasion pour les élus de se présenter, de présenter la commune au travers des différentes activités que sont le tourisme, l'agriculture et de faire un point sur les projets futurs. Les nouveaux arrivants sont ravis d'avoir fait le choix de Dunière, une commune paisible où il fait bon vivre comme ont pu l'entendre les élus. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de bienvenue.

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

Des réseaux de qualité
pour une eau préservée

Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - E-mail : rampa@rampa.fr

FIDUCIAL

Comptabilité, Fiscalité, Social,
Accompagnement à la création d'entreprise

Votre agence

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
34, Grande Rue - 07190 Saint-Sauveur-de-Montagut - Tél. 04 75 30 63 18
privas.expertise.comptable@fiducial.fr

www.fiducial.fr

GA LES Goudronneurs ARDÉCHOIS

SPÉCIALISTE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET PRIVÉ
Anthony MOINS - Port. 06 67 17 28 15

www.goudronneurs-ardechois.fr / anthony.moins@gmail.com

Siège : 07360 St Michel de Chabrillanoux
Dépôt : 07190 Beauvène

GAËTAN PALOT

06 61 02 68 38
lardechois.creation@gmail.com
Le village 07360 Dunière sur Eyrieux

Développement et gestion foncière

Le Fournil
Maison Palix

07360 St Fortunat sur Eyrieux
04 75 05 20 67 - 06 75 07 07 73 - 04 75 28 99 48 - 06 87 79 16 09

Formateur en Jardi

capifrance

Dominique DEJOURS
Conseillère en immobilier
Vendrez grande
accompagnement

06 87 41 48 31
dominique.dejours@capifrance.fr



LA PASSERELLE DES VALLÉES

En un an et demi d'existence, La passerelle des vallées a su faire en sorte que les valeurs de solidarité l'emportent sur l'individualisme.

Accueil, écoute, information, animation, partage sont le credo de La passerelle des vallées qui a tenu son assemblée générale vendredi 3 juin 2022 à Saint Michel de Chabrillanoux. Créatrice d'un « espace de vie sociale » agréé par la CAF de l'Ardèche, animée par les bénévoles « tout terrain » et les personnes participantes, coordonnée par un salarié militant de la re-création du lien social, La passerelle des vallées est soutenue par de nombreux partenaires.

Des « cafés papote » pour se rencontrer, des « marmites partagées » pour cuisiner et manger ensemble, des « répare cafés » pour réparer ensemble, des soirées jeux pour le plaisir, des ateliers jardinage pour planter et récolter en collectif, des ateliers pour les parents avec les tout-petits et les enfants, des ateliers cuisine pour se régaler et se perfectionner, des ateliers couture et tricotage pour créer et retoucher, des ateliers sociolinguistiques (français langue étrangère) pour les personnes soutenues par le RIVADH, des groupes de parole et d'entraide sur le deuil, les addictions, des ateliers danse, théâtre, etc. La passerelle des vallées vous accueille aux Ollières sur Eyrieux et va à votre rencontre dans 18 communes alentours pour initier avec vous de nouveaux projets autour de trois axes : la solidarité alimentaire, le développement du lien social et le soutien à la fonction parentale.

La passerelle des vallées bénéficie d'un nouvel équipement au profit des habitants du territoire : un fourgon-cuisine pour aller à la rencontre des plus isolés et partager des moments conviviaux autour d'un café ou de la préparation d'un repas.

Renseignements

Tél. : 06 98 55 88 83 - Courriel : lapasserelledesvallees@gmail.com

Web : lapasserelledesvallees.fr



CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Après le passage d'une étape de du Paris-Nice le 10 mars dernier, c'était au tour du Critérium de Dauphiné Libéré de traverser le village. Trois coureurs étant en tête à 40 km de l'arrivée, le Col du Moulin à vent fera la différence pour départager le peloton.



ÉCOLE

Malgré nos efforts notre école ne rouvrira pas en septembre dans sa configuration normale. Pourtant nous avons les cartes en main, l'Éducation nationale n'était pas fermée à conserver une classe au sein de notre école, ses conditions étaient l'accueil de huit élèves minimum pour pouvoir bénéficier d'un enseignant. Après avoir convié les parents d'élèves duniérois à une réunion au cours de laquelle nous avons expliqué les conséquences d'une probabilité de fermeture de l'école, seuls trois parents ont souhaité inscrire leur enfant à Dunière. Un effectif malheureusement bien loin du compte, c'est dommage car il y avait la possibilité de sauvegarder l'école du village avec plus de vingt petits duniérois scolarisés.

Le choix des parents a été de privilégier une nouvelle école sur la commune voisine, nous respectons ce choix même si les conséquences auront plus tard des répercussions car un village sans école n'a plus la même attractivité sans ce service public. Pour ne pas fermer définitivement l'école, l'Éducation nationale va mettre en place un projet pédagogique pour que l'école de Dunière puisse fonctionner au minimum une journée par semaine, gageons que cette solution permettra dans le futur de rouvrir l'école si les effectifs grandissent.

CCAS

Les membres du CCAS de la commune se sont réunis pour la programmation des festivités d'été. Ils ont notamment préparé le porcelet cuit au feu de bois qui s'est déroulé le samedi 25 juin avec animations dansantes, où l'on a pu retrouver sur scène Franck BARNIER chanteur du groupe LES TOON'S. Ils ont évoqué également une nouvelle activité sur la commune avec pour la première fois un marché nocturne le samedi 30 juillet proposant de nombreux stands ainsi que des jeux pour les enfants. Par ailleurs, le 3 juin dernier avait lieu l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. En effet, cette tradition n'avait pu se faire en raison des conditions sanitaires.



SOIRÉE PORCELET

Samedi 25 juin, le CCAS de la commune organisait son traditionnel Porcelet cuit au feu de bois. Comme chaque année, ce fut une très belle réussite où les convives ont pu poursuivre la soirée sur les notes de musique de FBA Solo. Merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à cette belle organisation.



Dunière-Sur-Eyrieux

Marché artisanal

Nocturne 18h00/00h30

Samedi 30 Juillet

Producteurs et créateurs

Buvette restauration

Animations:
Jeux pour les enfants

Château gonflable, Rodéo
PENA EL PASO 18h00/22h00

Commune de **DUNIÈRE** Eyrieux
CCAS

Maxime Ganahl
Dunière-sur-Eyrieux
07.60.07.97.97

La Sève
conseils et devis gratuits

Elagage - Taille et Soins aux Arbres
Arboriste grimpeur diplômé d'état

MONTAGUT BTP

MAÇONNERIE - RESTAURATION - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - V.R.D.

Montagut Bâtiment Travaux Publics
320, route de Manoulier - 07190 St-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 48 63
mbtp.montagut@wanadoo.fr - www.montagut-btp.com

La Pivoine
fleurs coupées et plants de pivoines

06 74 92 18 79
06 21 05 53 66

www.pepinierealapivoine.com
lapivoine07@hotmail.com
Facebook : fb.me/lapivoine07

Bt Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

20 route des Boulières 06.72.30.72.28
07190 Saint-Sauveur de Montagut 04.75.29.33.42

SARL ACM CONCEPT
CUISINE, BAINS, RANGEMENT,
Menuiserie ALU/PVC, Parquet et Sol Vinyl
Volet roulant - Porte de garage

VERRALEWECK Nicolas
acmconcept@orange.fr



06 26 26 66 64

autour.du.jardin@orange.fr

Site : autourdujardin.org



Gedimat
Thierry COURBY

725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

EXPLOITATION FORESTIERE,
bois buche, bois déchiqueté
ACHAT / VENTE DE BOIS ...

APEX BOIS

nicolas Palot
-Peyremourier-
07360 St Michel de Chabrilanoux
0674280087
0475297609
apex.bois@gmail.com

SARL au capital de 20 000 € - RC Aubenas - SIRET 445 289 986 00017 - APE0220Z TVA FR 35 445 289 986

Proxi

Lundi au Samedi
8h00 - 12h30 **14h30-20h00**

Dimanche et jours Fériés
9h00 - 12h30

Dépôt Pain
Glace
Fruits et Légumes
Produits régionaux

ÉPICERIE
Ouvert 7J / 7

POSTURAL BALL

sport - santé - bien-être

RENTREE 2022

Dunière : mardis 16h/17h

Les Ollières: jeudis 19h/20h



qu'est-ce que c'est ?

C'est une activité «sport santé bien-être» dans la prévention des problèmes de dos et du maintien d'une bonne posture. (Prévention et atténuation des douleurs).

Permet de préserver et d'améliorer sa condition physique et son mieux être.

comment ?

Sur de la musique douce

En contact permanent avec un gros ballon

Enchaînements fluides alternants : postures statiques, étirements passifs et relaxation

Les bienfaits :

Améliore la posture et l'équilibre corporel

Renforce les muscles profonds du corps

Libère les tensions corporelles et aide à relâcher le mental

Améliore la respiration et la circulation sanguine

Améliore la concentration

Meilleure conscience de son corps et de l'espace autour de soi

Pour qui ?

Cours à partir de 12 ans

Ouvert à tous sans contre-indication

Agenda

Tous les 1er mardis du mois :

LE MOKIROULE, librairie ambulante Place de la salle des fêtes de 13h30 à 18h30

Samedi 23 juillet – Fête de l'été

Organisée par ENSEMBLE ET SOLIDAIRES – UNRPA

Samedi 30 juillet – Marché nocturne - à partir de 18h00

Organisé par le CCAS

Vendredi 12 août – Brasucade

Organisée par le CADE